



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

JOURNÉE D'INFORMATION ÉCOLE ET TROUBLES « PSY »

INFORMATION PROCHES AIDANTS

PUBLIC

Parents de jeunes vivant avec des troubles « psy », en questionnement ou en difficulté avec le parcours scolaire de leur enfant, non professionnels ni familiers du monde de l'éducation.

DURÉE

1 journée (9h -17h)

ANIMATION

1 professionnel de l'Education Nationale et 1 bénévole de l'Unafam, pair-aidant impliqué dans l'accompagnement de personnes vivant avec des troubles psychiques et ancien professionnel de l'Education Nationale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

PARTICIPATION

Gratuite

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

Auprès de Lucie Adenot :
Lucie.adenot@unafam.org
01.53.06.36.42

www.unafam.org

Un parcours scolaire est toujours délicat et relève parfois d'un parcours de combattant ; a fortiori pour des jeunes vivant avec des troubles « psy » ponctuels ou persistants.

L'école propose aujourd'hui beaucoup d'opportunité et de souplesse à ces « élèves à besoins particuliers » : encore faut-il savoir s'orienter dans une organisation complexe et identifier les acteurs susceptibles d'apporter la bonne information au bon moment.

CONTENU

En aidant à la formulation des difficultés et à l'échange de cas concrets, les animateurs tenteront de proposer, non pas des solutions miracles ou des protocoles pré-établis, mais quelques repères et balises pour guider les parents sur le chemin difficile de l'orientation.

OBJECTIFS

Plus que de connaissances ou de conseils, il s'agit d'aider les parents d'élèves en difficulté à adopter les bonnes procédures pour répondre aux besoins actuels de leurs enfants et préserver les possibilités de poursuite d'étude et d'accueil à moyen terme :

- ▶ Identifier le fonctionnement de l'école en matière de troubles « psy » et de handicap.
- ▶ Identifier et utiliser les ressources et les aides matérielles et humaines à l'école pour les jeunes ayant des troubles « psy ».
- ▶ Employer les procédures pour communiquer efficacement avec les acteurs de l'Education Nationale sur les difficultés d'un jeune ayant des troubles « psy ».

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

